

**Centre d'Études et de  
Recherches Subaquatiques**

39 rue Louvière  
14400 BAYEUX  
[bureau@cersub.fr](mailto:bureau@cersub.fr)  
06.95.01.23.96



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
Du vendredi 25 septembre 2020**

Le vendredi 25 septembre à 19h00 à BAYEUX, les membres de l'association CERSUB se sont réunis à l'Espace Saint Patrice en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

L'Assemblée était présidée par M. Samuel PITIOT, Président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Éric JEAN, secrétaire de l'association. Mme Sandrine TAILPIED, Trésorière de l'association régulièrement convoqué, était présente.

Plus de vingt-cinq pour cent des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée générale ordinaire a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 8 des derniers statuts votés le 9 juin 2018.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activité
- Rapport financier du Trésorier
- Règlement intérieur (révision des articles 21 et 22)
- Election - renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
- Questions diverses

**1. Présentation des rapports**

Le comité directeur a donc procédé à la lecture des différents rapports suivis d'un vote par les adhérents présents.

- rapport moral du président,
- rapport de la commission technique,
- rapport du secrétariat,
- rapport de la commission festive,
- rapport de la commission matériel,
- bilan financier et budget prévisionnel,

Tous les rapports ont été soumis au vote conformément aux statuts du club. Ils ont tous été approuvés à l'unanimité des présents et mandants.

Les questions diverses se sont concentrées sur la pertinence d'une ligne « licence passager » requalifiée en «adhésion passager» suite à la question d'un membre présent de l'association.

Un débat a eu lieu à ce sujet qui a débouché sur un statu quo : le sujet sera évoqué lors d'une réunion du comité directeur.

Enfin, Eric LAUNAY, qui pour des raisons personnelles quitte le club, a présenté un bilan de l'activité apnée ainsi qu'une vidéo qu'il a lui-même créée sur le sujet de la sécurité en pêche sous-marine.

## 2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a fait l'objet d'une présentation des modifications concernant les articles 21 et 22 qui lui ont été apportées suivie de questions puis d'un vote à l'unanimité des présents et mandants.

La rédaction des modifications sera reprise quand le comité directeur se réunira prochainement et sera exposée lors du compte-rendu de cette réunion.

## 3. Election des membres du comité directeur

A l'issue de cette saison, un membre du comité directeur était sortant, le responsable du site internet, Patrice GAULLIER.

Trois autres membres étaient démissionnaires :

- Marie-Christine LEROUX, trésorière adjointe
- Philippe RAPHANEL, responsable matériel
- Éric JEAN, secrétaire

Après la démission en cours d'année de Nicolas SANTA-MARIA, président du CERSUB, et de François DAUPHIN, directeur technique remplacé temporairement par Cyrille ANFRAY, le comité directeur se voit réduit à trois membres.

Cinq membres se sont présentés au vote pour rentrer au comité directeur dans l'ordre ci-dessous:

- Mathias LOUISET, élu à l'unanimité des présents et mandants
- Bérengère BEAUPLÉ, élue à l'unanimité des présents et mandants
- Cyrille ANFRAY, élu à l'unanimité des présents et mandants
- Damien ROUGEREAU, élu à l'unanimité des présents et mandants
- Laurent LELAIDIER, élu à l'unanimité des présents et mandants

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A BAYEUX, le 25 septembre 2020

Le Président de séance  
Samuel PITIOT

Le Secrétaire de séance  
Eric JEAN



# Centre d'Études et de Recherches Subaquatiques

## Assemblée Générale

### Vendredi 25 Septembre 2020

#### RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Bonsoir à tous, Je suis heureux de vous retrouver pour l'assemblée générale de cette saison 2019/2020.

Une année marquée par la reprise des activités piscine, après une année d'interruption et par l'arrivée de la COVID-19.

Je tiens à remercier Bayeux intercom pour la mise à disposition des bassins sur 3 créneaux.

- ☑ Le mercredi soir, un moment dédié à l'apnée et la PSM.
- ☑ Le jeudi soir, nous avons pu expérimenter la PSP et la NAP. Le retour d'expérience nous amène à ne pas renouveler la PSP pour la saison 2020/2021 mais de conserver ce créneau pour faire de la NAP.
- ☑ Le samedi matin avec un créneau d'entraînement pour la formation des plongeurs (niveau 1 et 2, Initiateur) et de la nage libre.

Je souhaite remercier tous les encadrants ayant permis la réalisation des activités proposées.

Depuis le mois de Mars, la COVID-19 nous a contraint d'adapter nos activités aux mesures sanitaires gouvernementales et fédérales. De l'arrêt total des activités à la reprises partielle avec les plongées en mer puis l'ouverture de créneaux piscine (merci Bilou pour l'animation de cette reprise) nous permettant de reprendre une vie associative. Je n'oublierai pas les actions de la commission Festive, merci Audrey, qui malgré ces aléas a permis d'organiser différents évènements.

A ce jour, les activités ont repris avec des jauges qui ne sont toujours pas revenu à leur niveau d'avant. Le nombre de plongeur est toujours limité sur les embarcations et les procédures de nettoyages et désinfection sont toujours plus chronophage mais essentiel. En cas d'évolution je vous tiendrai informé via la messagerie intégrée à notre site internet. Je tiens à remercier les membres du bureau et les DP pour leur réactivité et la rédaction et la mise en œuvre des procédures qui ont permis de proposer des plongées dès le début de l'été.

Lors de la saison 2019-2020, 135 personnes étaient adhérentes du CERSUB (Voir rapport du secrétaire), ce qui nous a permis d'envisager le renouvellement du compresseur.

Ce matériel a bientôt 20 ans d'âge. Il est en sursis car il présente des signes d'usure très importants mais il fonctionne toujours. Le Bureau a alors engagé des recherches de financement pour préparer son remplacement. Ainsi pour un devis de matériel neuf d'environ 20 000 euros, la Région Normandie nous accorde une subvention de 30% (sur le matériel, hors installation et accessoires) dans la limite de 5700€ utilisable d'ici décembre 2020. La mairie de Bayeux nous a attribué une subvention complémentaire de 1000€ par an sur 5 ans dans l'objectif de nous aider à financer ce projet.

En parallèle nous consultons notre partenaire bancaire pour l'obtention d'un crédit permettant le financement du reste à charge de l'association.

Le bureau travaille actuellement sur la concrétisation de cet achat pour bénéficier des différentes aides demandées et honorer nos engagements.

Le matériel est toujours au cœur des préoccupations car il représente une part conséquente du budget. Le JEEP montre des signes de défaillance malgré de multiples interventions, nous envisageons donc son remplacement.

Je tiens à remercier les membres du bureau, responsable de formation, qui, par leurs actions, visibles ou non, permettent la vie du club.

Je tiens à remercier également l'ensemble des moniteurs, initiateurs, GPs, bénévoles, pour leurs actions tout au long de l'année, sans qui la vie du club ne serait pas.

Je remercie également la Mairie de Bayeux pour la mise à disposition du local rue Louvière.

Je souhaite pour cette saison 2020-2021 une année riche en partages, échanges et moment de vie collective malgré les conditions actuelles.

Merci à tous pour votre attention.

Samuel Pitiot

Président du CERSUB

# RAPPORT DU SECRETAIRE

## Inscription et adhérents :

Fin Juin 2020, le CERSUB comptait 135 membres dont la répartition s'effectue de la manière suivante :

- 23 femmes
- 112 hommes

Nos effectifs ont bien heureusement beaucoup progressé par rapport à ceux de la saison dernière (135 contre 86 en 2019) conséquence évidemment de l'ouverture du centre aquatique si longtemps attendu, à noter que le nombre de femmes est en légère hausse (21 l'an dernier).

La gestion des inscriptions s'était plutôt bien déroulée cette saison 2019-2020 avec des permanences le mercredi soir et le samedi matin en septembre et octobre 2019.

Nous avons reconduit cette méthode d'inscription en ligne par un formulaire type google form assez simple d'accès (lien d'accès sur le site) et d'utilisation.

Après cette étape en ligne, je rappelle que votre inscription ne sera officielle qu'après avoir donné votre CACI (pensez à le prendre en photo avant) et votre paiement lors d'une des permanences ou après réception par la poste.

Pour ceux et celles qui préfèrent être guidé-e-s dans cette démarche, il y a possibilité de faire cette inscription en ligne lors des permanences.

Nous avons aussi reconduit le principe de période définie des inscriptions : vous pouvez vous inscrire pendant les permanences le mercredi soir (20h15-20h45) et le samedi matin (9h45-10h45) au centre aquatique du mercredi 16 septembre au samedi 10 octobre 2020.

Au-delà, l'inscription en ligne sera encore possible mais plutôt destinée aux « nouveaux » adhérents.

Deux remarques pour conclure concernant le certificat de non-contre-indication ou CACI à la plongée sous-marine :

- pensez à mettre votre CACI sur le site du club dans votre profil, d'où l'intérêt d'en avoir fait une copie ou une photo avant l'inscription.
- pour les personnes adhérentes sans scaphandre qui limitent leur activité à la piscine de Bayeux, le certificat médical est valable 3 ans à condition de compléter la fiche déclarative Questionnaire de santé «QS –SPORT» en ligne sur le site.

## Compte-rendu

Pour conclure, en temps normal, un compte-rendu est établi à l'issue de chaque réunion de comité directeur qui est ensuite mis en ligne sur le site.

Il faut reconnaître qu'avec les événements liés au Covid les comptes-rendus se sont raréfiés, d'une part parce que jusqu'en mai l'activité a été suspendue, puis ensuite les quelques réunions téléphoniques de reprise ont fait l'objet d'annonces directes sur le site.

Le compte-rendu de notre dernière réunion qui a eu lieu le 4 septembre sera en ligne sous peu et fera aussi référence à la réunion précédente du 17 juillet.

Vous pouvez alors bien sûr nous faire part de vos réactions et commentaires.

Bonne année de formation, d'entraînement et de plongée à toutes et à tous.

Le secrétaire

Éric JEAN

# RAPPORT Matériel

Bonjour à tous,

En cette période un peu difficile, le bilan de l'année de la commission matériel est le suivant:

- 1°) En ce qui concerne le 6m, l'entretien courant a consisté en plusieurs choses:

-- réparer le treuil en ressoudant la poignée du treuil et en changeant la sangle.

--refaire l'équerrage du siège.

--changer certains rouleaux de la remorque.

L'hélice a subi un choc qui a rogné une pôle. Je la montrerai au mécano lors de la prochaine révision en novembre ou décembre pour savoir ce qui doit être fait.

Le moteur a montré quelques ratés récemment qui seront vus par notre mécano lors de la prochaine révision. Nous avons pensé à un problème de choix de carburant. Je me suis renseigné auprès du concessionnaire nous ayant vendu le moteur, surtout pas de E10, mais indifféremment du SP95 ou du SP98 est accepté par le moteur

L'entretien de la remorque (roulements et freins) devra se faire cet hiver.

Il va aussi falloir penser à renouveler le support de plaque et de feux qui est en fin de vie.

- 2°) En ce qui concerne le 5.20m, il est en attente de réparation dans ma cour, suite à un problème de carburation plus important.

Date a été prise avec Xavier, notre mécano, pour qu'il passe mardi 6 octobre le réparer et le réviser.

Je lui demanderai d'assouplir la manette des gaz qui étant un peu dur, rend le pilotage un peu compliqué....

- 3°) Le BIB doit passer sa revisite cette année pour mise en conformité.

-4°) Il va aussi falloir se remettre en contact avec Air Liquide pour le renouvellement de notre Oxygène médical embarqué sur les bateaux via la convention Ecopass. Et cela, dès le début de l'année prochaine.

-5°) Pour le 4x4, c'est un peu compliqué.

Il fonctionne mais en mode dégradé. Des réparations ont été effectuées pour l'entretenir à minima (collier de turbo, nettoyage des injecteurs, freins..), en attendant qu'il soit remplacé par un véhicule plus fiable et moins onéreux.

-6°) Une grande corvée de nettoyage a été organisée fin août pour redonner un peu de lustre à nos locaux.

Merci à ceux qui ont donné un coup de main.

En ce qui concerne le compresseur et le petit matériel, je laisse Samuel vous dire où nous en sommes.

C'est la fin de mon mandat, car j'ai décidé de ne pas continuer au sein du bureau.

Laurent LELAIDIER et Olivier GASSION ont prévu de prendre la relève.

Je les en remercie et reste, bien entendu, disponible pour assurer la transition.

Bon courage à eux et à vous tous.

Boujou.

# Bilan, Résultat de 01/05/2019 pour 30/04/2020

---

## Revenus

Abandon de frais bénévoles (Cerfa)	2 821,00 €
<hr/>	
Total Abandon de frais bénévoles (Cerfa)	2 821,00 €
Baptême	150,00 €
<hr/>	
Total Baptême	150,00 €
Don Helloasso	1 805,00 €
<hr/>	
Total Don	1 805,00 €
Festif Encaissement Soirée annuelle Vêtements	2 877,00 € 15,00 €
<hr/>	
Total Festif Encaissement	2 892,00 €
FFESSM Encaissement Pochette	10,00 €
<hr/>	
Total FFESSM Encaissement	10,00 €
Formation Nitrox confirmé Niveau 1 Rifa	-20,00 € 120,00 € 60,00 €
<hr/>	
Total Formation	160,00 €
Inscription	17 342,55 €
<hr/>	
Total Inscription	17 342,55 €
Plongée Gonfle	5,00 €



Gonfle déco	15,00 €
Nitrox	16,00 €
Plongée	2 937,43 €
<hr/>	
Total Plongée	2 973,43 €
Produit financier	21,33 €
<hr/>	
Total Produit financier	21,33 €
Sejour Encaissement	
Fosse	90,00 €
Séjour Autonme	313,00 €
Séjour printemps	2 388,96 €
Weenkend Omonville	521,00 €
<hr/>	
Total Sejour Encaissement	3 312,96 €
Subvention	2 100,00 €
<hr/>	
Total Subvention	2 100,00 €
TIV Encaissement	263,00 €
<hr/>	
Total TIV Encaissement	263,00 €
<hr/>	
Revenu total :	33 851,27 €
<hr/>	

## Dépenses

Carburant	
Caburant 5m	-132,62 €
Carburant 6m	-941,37 €
Carburant Jeep	-339,30 €
<hr/>	
Total Carburant	-1 413,29 €
Emprunt	
Emprunt Bateau/Jeep	-2 367,84 €
<hr/>	
Total Emprunt	-2 367,84 €

Entretien et réparation	
Bateau 5m	-284,03 €
Bateau 6m	-2 086,93 €
Bouteille	-61,45 €
Compresseur	-510,40 €
Détendeur	-410,20 €
Jeep	-2 442,67 €
Remorque 6m	-1 278,49 €
Remorque club	-40,60 €
<hr/>	
Total Entretien et réparation	-7 114,77 €
Festif Décaissement	
Omonville	-1 064,02 €
Soirée annuelle	-687,03 €
Vêtements	-358,20 €
<hr/>	
Total Festif Décaissement	-2 109,25 €
FFESSM	
Achat	-480,58 €
Adhésion fédé	-60,00 €
Adhésion région	-60,00 €
Carte	-156,00 €
Licences	-4 584,71 €
<hr/>	
Total FFESSM	-5 341,29 €
Frais annexe plongées	
Cale	-20,00 €
<hr/>	
Total Frais annexe plongées	-20,00 €
Frais bénévoles à déclarer	
	-2 821,00 €
<hr/>	
Total Frais bénévoles à déclarer	-2 821,00 €
Frais généraux	
Assurance 5m	-331,97 €
Assurance 6m	-155,33 €
Assurance dirigeants	-105,56 €
Assurance Jeep	-623,28 €
Assurance Local	-320,40 €
Assurance remorque 5m	-70,67 €
Assurance remorque 6m	-135,65 €
Eau	-144,15 €
Electricité	-346,17 €
Frais bancaire	-31,58 €
Poste	-25,89 €
PSP petit matériel	-66,00 €
Téléphone	-24,25 €
Trousse de secours	-22,79 €

Ville de bayeux	-30,00 €
<hr/>	
Total Frais généraux	-2 433,69 €
Interne	0 €
<hr/>	
Total Interne	0 €
Reception	-150,98 €
<hr/>	
Total Reception	-150,98 €
Sejour Décaissement	
Séjour Autonme	-162,00 €
Séjour Printemps	-798,00 €
Weekend Omonville	-671,33 €
<hr/>	
Total Sejour Décaissement	-1 631,33 €
TIV Décaissement	-713,35 €
<hr/>	
Total TIV Décaissement	-713,35 €
<hr/>	
Dépenses totales :	-26 116,79 €
<hr/>	
Total général :	7 734,48 €
<hr/>	